



PREFET DE L'HERAULT

C o m m u n i q u é d e p r e s s e

Montpellier, le lundi 14 mars 2011

**Passage en vigilance « orange » sur plusieurs
cours d'eau du département****Information grand public, Vigilance - Conseils de comportement**

En raison des précipitations survenues ces derniers jours sur le département, des débordements et des crues des cours d'eau sont susceptibles de se produire sur les fleuves Orb, Lez, et Hérault, à compter d'aujourd'hui et pour les deux prochains jours.

De nouvelles précipitations pouvant atteindre 100 mm par 24h, voire 150 mm localement, sont prévues à partir de ce lundi 14 mars en milieu de journée jusque mercredi 16 mars au matin. Ces précipitations soutenues pourraient donner de forts cumuls, en raison de la saturation des sols. Des réactions rapides des cours d'eau pourraient être enregistrées.

Au vu de cette situation, le service de prévision des crues a placé l'ensemble des fleuves de l'Hérault en vigilance « orange » à compter de ce lundi 10h.

Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau et des perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires. Sept routes sont actuellement barrées suite à ces inondations.

Il est demandé à chacun d'exercer une vigilance toute particulière à l'égard de cet événement et de respecter les consignes de vigilance et de prudence suivantes :

Limitez vos déplacements au strict nécessaire

Surveillez les niveaux des eaux, consultez régulièrement les cartes de vigilance des services de prévision des crues et prenez toutes dispositions préventives si vous habitez ou exercez une activité en zone inondable.

Ne vous engagez pas sur des routes ou chemins traversés par des ruisseaux ou rivières sujets à crues rapides,

Respectez les interdictions de circulation sur les routes barrées, ne vous engagez en aucun cas en voiture ou à pied sur une route ou un chemin immergé, ne franchissez pas les gués submersibles.